



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Qualité et sécurité des aliments, des  
produits biologiques et de santé

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Qualité et sécurité des aliments, des produits biologiques et de santé

Dénomination nationale : SP2-Industrie agro-alimentaire, alimentation

Demande n° S3LP130004106

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologies « Louis Pasteur » de Schiltigheim
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2006, cette formation est portée par l'institut universitaire de technologies « Louis Pasteur » et localisée à Schiltigheim. Elle forme des cadres polyvalents aptes à mettre en œuvre les outils de base permettant d'assurer, de maîtriser et d'optimiser la qualité et la sécurité des produits alimentaires, biologiques et de santé ainsi que la gestion de l'environnement et la sécurité des personnes.

Les métiers visés sont ceux de spécialiste de l'assistance qualité, de responsable-assistant en laboratoire, de chef d'atelier-responsable de production, de chef de projet en Recherche & Développement. La formation accueille un public principalement en formation initiale mais aussi en formation continue. Quelques-uns de ses inscrits ont également bénéficié d'une validation d'acquis et d'expérience.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est pertinente dans un environnement économique régional qui compte de nombreuses entreprises pharmaceutiques et agroalimentaires. Elle est en adéquation avec les besoins professionnels. L'insertion professionnelle est satisfaisante avec des taux d'emploi situés entre 80 à 100 % des diplômés.

L'implication des milieux professionnels est réelle : les professionnels sont très présents dans les enseignements du cœur de métier de la formation. Les entreprises sont également correctement impliquées dans la gestion des stages et des projets tuteurés. Néanmoins, le comité de pilotage ne se réunit que tous les deux ans. Cela peut sembler trop peu fréquent pour lui permettre d'apporter une réelle contribution auprès du responsable de formation pour le pilotage et contribuer activement aux évolutions de la licence.

Le public étudiant est pour l'heure essentiellement en formation initiale mais la présence en 2008/2009 et 2009/2010 d'inscrits en formation continue et le projet d'ouvrir en alternance en 2013, marquent une nette volonté de renforcer la professionnalisation. Le taux de pression (candidatures/capacité d'accueil) est élevé mais la formation n'est pas, comme en 2009/2010, à l'abri d'une baisse de ses effectifs (qui ne sont pourtant pas très élevés), du fait notamment des candidatures multiples.

Par ailleurs, l'évaluation des étudiants semble laisser assez peu de place aux travaux de groupe et aux présentations orales utiles pour l'insertion professionnelle. Le public de la formation est diversifié et intègre des étudiants issus de L2. La réussite au diplôme est satisfaisante.

- Points forts :

- La bonne insertion professionnelle dans les métiers visés.
- L'implication satisfaisante des professionnels et des entreprises.
- La bonne réussite aux examens avec un public diversifié.
- Les actions mises en œuvre pour ouvrir en alternance.

- Points faibles :

- Le comité de pilotage peu actif.
- Les fluctuations du nombre d'inscrits du fait de candidatures multiples.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'adosser la formation à un conseil de perfectionnement qui se réunisse au moins une fois par an, analyse les résultats de l'insertion professionnelle et fasse des propositions pour faire évoluer la licence. Ce conseil pourrait ainsi faire porter sa réflexion sur les modalités d'évaluation des étudiants, sur les contenus pédagogiques, sur la régulation des flux d'inscrits, sur la gestion d'apprentis dans la perspective de la concrétisation de l'alternance envisagée pour 2013.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'inscrits	19	17	14
Taux de réussite	89,47	100	100
Pourcentage d'inscrits venant de L2	10,52	17,65	7,14
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	52,63	58,82	35,71
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	36,84	23,52	50
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100	76,47	78,57
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0	23,53	21,43
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0	0	0
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	57	58	58
<b>ENQUETES NATIONALES</b>			
	2007 (27 mois)		
Taux de répondants à l'enquête	78,85		
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	86,70		
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0		
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	13,30		
<b>ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION</b>			
	2008 (12 mois)	2009 (12 mois)	2010 (4 mois)
Taux de répondants à l'enquête	78,94	82,35	50
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	80	85,71	100
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0	7,14	0
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	20	7,14	0

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre. Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Qualité et sécurité des aliments, des produits biologiques et de santé

Dénomination nationale : SP2-Industrie agro-alimentaire, alimentation

Demande n°S3LP130004106

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Pour la Licence professionnelle Qualité Sécurité des Aliments, des Produits Biologiques et de Santé, jusqu'à présent, une réunion était organisée une fois tous les deux ans avec le maximum d'intervenants et de professionnels de façon à faire un bilan sur la formation (recrutement, contenu de la formation, évaluations, ...) et des propositions d'évolution de la licence.

Le conseil de perfectionnement de la licence sera mis en place dès l'année prochaine et réuni chaque année de façon à faire évoluer la licence.

Enfin, l'ouverture de la licence à l'apprentissage doit permettre de stabiliser le nombre d'inscrits en réduisant les candidatures multiples.